

PROCES VERBAL REUNION DE CONSEIL DU 8 OCTOBRE 2025

Convocation 2 octobre 2025 - Séance ouverte à 20h30 (après l'intervention de Nina GUICHARD) Johan MAGNIN a été élu secrétaire de séance à l'unanimité

<u>Présents</u>: Amélie BERTAND, Christopher CORNU, Daniel GRILLET, Jérôme JACQUOT, Johan MAGNIN Angélique MAITRE, Sandrine RECOUVREUX, Nathalie VANNIER Le quorum est atteint

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le Maire rappelle l'ordre du jour

- 1 Intervention de Nina GUICHARD (technicienne ONF)
- 2 Approbation ordre du jour
- 3 Approbation procès-verbal du 22 août 2025
- 4 Délibération sur les tarifs « forains »
- 5 Don à l'équipe des infirmières de la Brenne
- 6 Campagne affouage 2025-2026
- 7 Désignation des représentants (1 titulaire et 1 suppléant) de la commune à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- 8 Installation Vidéosurveillance
- 9 Point sur les travaux en cours et à venir
- 10 Informations et questions diverses

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

NBRE DE CONSEILLERS EN	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
EXERCICE 8	8		8		

Intervention Nina GUICHARD, technicienne ONF

Il s'agissait de faire un bilan financier et un état des lieux de notre forêt communale à la suite de la tempête de juillet.

Beaucoup d'arbres ont été touchés et pénétrer dans la forêt reste dangereux, c'est pourquoi des parcelles initialement destinées à l'affouage ont été analysées et retirées afin de limiter au maximum les risques d'accident.

Des arbres touchés ont pu être vendus et les branchages déposés place du Champ de Mars seront broyés, nous attendons des offres d'achats.

2) LECTURE ET APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 22/08/2025

Celui-ci est adopté à l'unanimité

NBRE DE CONSEILLERS EN	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
EXERCICE 8	8		8		

3) DELIBERATION TARIFS « FORAINS »

M. le Maire rappelle que les tarifs actuellement appliqués ont été fixés en 2002

Ils sont les suivants:

Droit de place			
50 €			
25 €			
10 €			

A compter du 1^{er} janvier 2026, le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE de FIXER les tarifs suivants avec paiement avant installation

Droit de place			
50 €			
20 €			
10 €			

NBRE DE CONSEILLERS EN	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
EXERCICE 8	8		8		

4) DON A L'EQUIPE DES INFIRMIERES DE LA BRENNE

A la suite du décès de M. Mornico et conformément aux volontés de la famille, le conseil à l'unanimité

- DECIDE de faire un don aux infirmières de la Brenne d'un montant de 180 euros.
- MANDATE le Maire à faire le nécessaire

NBRE DE CONSEILLERS EN	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
EXERCICE 8	8		8		

5) CAMPAGNE AFFOUAGE 2025-2026

Daniel GRILLET, en charge de l'affouage, explique qu'à la suite de la tempête du 20 juillet 2025, les parcelles destinées à l'affouage 2025-2026 ne sont pas celles prévues dans l'aménagement, mais les suivantes : des parcelles 13.af-14.af-16.af-17.af-19.af-20.af-23.af (chablis) + 30.aj (retard) il présente le règlement élaboré par l'ONF ainsi que la liste des affouagistes au nombre de 20.

Le Conseil, à 7 voix POUR (Jérôme JACQUOT en tant qu'affouagiste et garant de coupe n'a pas pris part au vote)

- Fixe le montant de la taxe d'affouage à 55 € par affouagiste
- Corrige et valide de règlement élaboré par l'ONF
- Nomme les garants de coupe suivants : Jérôme JACQUOT, Dominique ROBLIN, Claude BERNARD

NBRE DE CONSEILLERS EN	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
EXERCICE 8	7		7		

Convention de mise à disposition de bois façonnés bord de route à l'ONF

N° de Convention: 841525E893

Forêt: CHAUMERGY

Parcelle(s): Diverses (chablis feuillus) (suite tempête)

Référence du Chantier interne ONF (N° de Fiche Bois) : FB250062178

Le Conseil à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention ref 841525E893

NBRE DE CONSEILLERS EN	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
EXERCICE 8	8		8		

- Convention de mise à disposition de bois façonnés bord de route à l'ONF

N° de Convention: 841525E894

Forêt: CHAUMERGY

Parcelle(s): Diverses (chablis résineux) p15.r / p20.r

Référence du Chantier interne ONF (N° de Fiche Bois): FB230069763

Le Conseil à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention ref 841525E894

NBRE DE CONSEILLERS EN	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
EXERCICE 8	8		8		

6) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA CLECT

Suite au décès de M. Mornico, il convient de désigner un titulaire et un suppléant pour représenter la commune à la CLECT (Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées)

Après discussion

- Christopher CORNU est désigné titulaire
- Nathalie VANNIER est désignée suppléante

7) INSTALLATION VIDEO SURVEILLANCE

M. le Maire présente le devis de l'entreprise Protect'Alarm, il précise que cette mise en place peut se faire en plusieurs phases.

Le Conseil municipal DECIDE à 5 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS de confier à l'entreprise Protect'Alarm l'installation d'une vidéo surveillance sur la commune, le dossier sera déposé à la préfecture par l'entreprise elle-même.

NBRE DE CONSEILLERS EN	PRESENTS	POUVOIR	POUR	CONTRE	ABSTENTION
EXERCICE 8	8		5	1	2

8) POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Visite de la salle des fêtes avec les conseillers

M. le Maire explique qu'il s'est entretenu avec le Conseiller aux décideurs Locaux et qu'il faut être vigilant quant au montant des dépenses.

Des devis sont en attente de correction et nous attendons aussi les aides de l'Etat.

Un point sera fait lors du prochain conseil.

- Signalisation voirie : l'entreprise Markosol doit passer courant octobre afin de faire le point sur la signalisation actuellement en place et à venir sur la commune.
- Nous attendons des nouvelles de l'entreprise Bonnot qui devait intervenir en automne pour les travaux de création d'un chemin doux derrière la salle des fêtes.

9) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Nous n'obtiendrons pas de subvention DETR pour les travaux de changement des volets du bâtiment communal 2 Place du Champ de Mars car il n'y a plus de fonds disponibles.
- La remise des clés à Mme Pauline CHANTIER (psychologue libérale) du local de l'ancienne Poste est fixée au 21 octobre. Horizon Immobilier se charge de l'état des lieux d'entrée comme prévu, mais la commune en garde la gestion.

Une remise en état du local a été nécessaire : l'entreprise IPP est intervenue pour la création d'une cloison et la peinture des plafonds (2800 € TTC) et l'entreprise Raichon pour la mise aux normes de l'électricité ainsi que la fourniture de 2 radiateurs (2900 € TTC), le reste des travaux sera effectué par l'employé communal (peinture, nettoyage...)

- Point sur la journée du commerce de proximité du 4 octobre : hélas la pluie s'est invitée l'aprèsmidi mais bonne fréquentation en soirée.
- Point sur le Jurassic Tour qui était de passage à Chaumergy le dimanche 5 octobre au matin : peu de monde, encore une fois le mauvais temps s'est invité!
- Depuis le printemps 2025, vous avez pu admirer dans l'entrée de la mairie un mannequin Chasseur Alpin, confié par l'amicale des diables bleus et troupes de montagne de l'arc jurassien.

Auparavant c'était un cor de chasse qui trônait à cette place. Ceci dans la cadre d'un « partenariat » avec les communes de Rye et de Chaumergy.

Ces 2 symboles rejoindront Morbier le 12 octobre prochain lors de la cérémonie du 180ème anniversaire des combats de Sidi Brahim à laquelle participeront les maires de Rye et de Chaumergy.

- Colis de Noël : distribution semaine 51, colis préparés par le Comptoir de Violette de Bletterans et bons d'achats dans les commerces de Chaumergy comme l'an dernier
- Installation décorations de Noël : date à prévoir (probablement 23 novembre), les conseillères Angélique MAITRE, Sandrine RECOUVREUX et Nathalie VANNIER et se chargent de ce projet.
- À la suite de la tempête, M le Maire informe qu'il est convoqué par l'assureur du restaurant Les Marronniers le 22 octobre 2025.
- Cérémonie du 11 novembre : le pot aura lieu sous le préau car la salle des fêtes est indisponible
- Projet réserve incendie :

Pour rappel, il s'agit d'une obligation pour la commune de créer une réserve incendie Rue des Chênes car les habitations alentours ne bénéficient d'aucune défense incendie.

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 30% par l'Etat et 35 % par le département.

Le devis de l'entreprise LAMARD TP de Chapelle-Voland a été retenu pour un montant de 38 408 € HT ; les travaux devraient débuter courant novembre.

- À la suite du diagnostic de la DECI (Défense Extérieure Contre les Incendies) la SOGEDO a détecté des anomalies sur le réseau.
- rue des Vanneaux avec un manque de débit sur un réseau qui passe sur des parcelles privées des travaux seront prévus en 2026 pour tout remettre aux normes avec un reste à charge à la commune de 13 407 € TTC
- rue du Moulin avec la nécessité de prolonger le réseau et déplacer le poteau ; travaux non subventionnés
- M. le Maire a reçu une demande concernant un projet de mise en place de cours de boxe sur la commune, un rendez-vous sera pris avec cette personne
- Le contrat de location et maintenance du copieur de la mairie a été renégocié avec KOESIO, un nouveau copieur sera livré fin octobre, l'offre est 200 € moins chère que le contrat actuel
- Johan Magnin se charge de mettre en vente sur le Boncoin et sur le site la Bonne Mairie la gazinière au prix de 3 500 € à débattre.

Réunions:

11/09/25 : réunion CLECT à Passenans, participation de M. le Maire

25/09/25 : Conseil communautaire à Hauteroche, participation de M. le Maire

07/10/25 : Daniel Grillet a participé à une réunion organisée par les Communes Forestières sur l'affouage.

Clôture 22h25

Le secrétaire

Johan MAGNIN

